

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Sommaire

Avant-propos	13
--------------	----

Introduction

Les Rutènes, du peuple à la cité	17
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête

Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste	23
DANIEL SCHAAD	

Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes	33
RENÉ MIGNON	

Histoire de la recherche sur les Rutènes	51
GUYLÈNE MALIGE	

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène	73
JEAN DELMAS	

Les Rutènes par les mots et par les textes	89
JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET	

Les archers rutènes	103
GUILLAUME RENOUX	

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois	113
DOMINIQUE GARCIA	

Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée	123
PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER	

Les Rutènes et la <i>Provincia</i>	179
MICHEL CHRISTOL	

Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste	195
JEAN-PIERRE BOST	

Production et échanges

Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines. Le cas Zmaragdus JEAN-MARIE PAILLER	209
Extraction et métallurgie de l'étain en Viadène (Nord-Aveyron) PHILIPPE ABRAHAM	229
Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine BERNARD LÉCHELON	245
La Maladrerie à Villefranche-de Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène JEAN-GABRIEL MORASZ ET CORINNE SANCHEZ	281
Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste MICHEL FEUGÈRE ET MICHEL PY	297
Monnaies et circulation monétaire dans la cité de <i>Segodunum</i> au I ^{er} siècle p. C. VINCENT GENEVIÈVE	313
Quelques remarques à propos des voies de communication rutènes PIERRE PISANI	333
Chronologie, nature et intensité de l'approvisionnement céramique de Javols- <i>Anderitum</i> auprès des officines de La Graufesenque sous le Haut-Empire EMMANUEL MAROT	355
Les premières productions gallo-romaines des grands centres arvernes et rutènes : diffusion et évolution de la vaisselle de table gauloise (seconde moitié du I ^{er} siècle a.C. - début du I ^{er} siècle p.C.) JÉRÔME TRESCARTE	383
L'organisation et la réussite d'un commerce à grande échelle : les sigillées de <i>Condatomagos</i> et autres ressources du territoire rutène MARTINE GENIN	423
La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire STÉPHANE MAUNÉ ET ALAIN TRINTIGNAC	431
Les meulières protohistoriques et antiques de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le-Riols, Tarn) : matières premières, modalités d'exploitation et de façonnage, diffusion de la production CHRISTIAN SERVELLE ET ÉMILIE THOMAS	461

Cultes et sanctuaires

Cultes et sanctuaires des Rutènes à l'époque romaine	477
WILLIAM VAN ANDRINGA	
Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux	483
JEAN-LUC SCHENCK-DAVID	
Les figurines en terre cuite chez les Rutènes d'Aveyron	535
SANDRINE TALVAS	
<i>Condatomagos ad confluentem</i>	549
DANIEL SCHAAD	
Un prêtre du culte impérial à <i>Segodunum</i> sous le règne d'Auguste : règle ou exception ?	559
ROBERT SABLAYROLLES	
Un buste en marbre de Marc Aurèle trouvé à Rodez et le buste de Caligula en céramique sigillée de La Graufesenque	573
JEAN-CHARLES BALTU	

Les agglomérations

Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines	589
PHILIPPE LEVEAU	
<i>Segodunum - Civitas Rutenorum</i>	603
DANIEL SCHAAD, LUCIEN DAUSSE	
Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires	637
PIERRE PISANI	

Conclusion

Conclusion	685
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête





Les Rutènes dans la Gaule romaine d'Auguste. En raison des incertitudes qui subsistent sur la date d'accès au rang de cité d'un certain nombre de peuples ou de tribus, il est difficile de donner sans réserve une carte des cités de la Gaule à un moment précis du Haut-Empire. La fourchette chronologique et les thèmes abordés lors de ce colloque ont cependant nécessité de présenter une carte de la Gaule à l'époque julio-claudienne et non aux II^e et III^e siècles où la structuration territoriale et le nombre de cités sont mieux connus. Nous avons donc tenté cette approche sans en oublier les limites. Avec l'aimable autorisation des auteurs, nous avons utilisé en toile de fond la carte parue dans M. Monteil et L. Tranoy, *La France gallo-romaine*, Coll. Archéologie de la France, Inrap-La Découverte, 2008.

Les archers rutènes

Guillaume Renoux

Bien avant la soumission de la Gaule par César, les Rutènes, en 121 a.C., eurent déjà à s'opposer aux Romains. Devant la percée romaine, les Allobroges demandèrent l'aide du roi des Arvernes, Bituit. Parmi ses vassaux, il enrôla les Rutènes, les plus puissants d'entre eux. Nous ne pouvons malheureusement pas dire si, dès cette époque, les Rutènes composaient un corps d'archers. Malgré leur supériorité numérique, au début du mois d'août 121, au confluent du Rhône et de l'Isère, les Arvernes et les Rutènes furent écrasés par les légions de Quintus Fabius Maximus et Gnaeus Domitius Ahenobarbus. Décisive pour l'avenir de la Gaule, cette bataille brisa la puissance des Arvernes¹. Ces derniers durent renoncer à étendre leur hégémonie sur leurs voisins et une aristocratie, favorable aux Romains, prit le pouvoir².

Le sort des Rutènes fut assez semblable. En 58 a.C., César dira d'eux à Arioviste qu'ils n'ont été ni assujettis à un tribut, ni incorporés à la province romaine. Cette déclaration exclut une annexion totale mais pose le problème des Rutènes provinciaux qui, si l'on en croit César et plus tard

Pline l'Ancien, furent intégrés à la *Prouincia*, la future Narbonnaise³.

Nous retrouvons les Rutènes lors de la conquête césarienne. César les cite sept fois dans son *Bellum Gallicum*⁴. Aucune mention n'est antérieure à la campagne de 52 a.C., l'année de la bataille d'Alésia. Est-ce à dire que, de 58 à 53, les Rutènes, comme d'ailleurs les Arvernes, ont fait preuve à l'égard du proconsul d'une neutralité bienveillante soit par crainte de la supériorité militaire romaine, soit par sympathie des classes dirigeantes rutènes ? Quoi qu'il en soit, ils n'ont rien fait pour entraver en 56 la soumission par Crassus de ce qui deviendra par la suite l'Aquitaine. Nous pouvons même envisager, sans preuve formelle, qu'ils aient prêté à César une assistance logistique et militaire. Ce qui pourrait expliquer que quelques années plus tard, le proconsul, connaissant leur spécificité militaire et leur valeur, les ait fait recruter comme archers au sein de ses auxiliaires

Durant l'été 52, le désastre d'Alésia allait marquer profondément les peuples gaulois, dont certains, désemparés, cherchèrent toujours des solutions permettant de résister aux Romains. Nombreux avaient été parmi eux ceux qui pensaient, à juste

1. Tite-Live 61

2. Goudineau 1998, 131-133.

3. César, *BG*, 1.45.

4. César, *BG*, 1.45.2 ; 7.5.1 ; 7.1 ; 7.4 ; 64.6 ; 75.3 et 90.6.

titre, que leurs échecs ne pouvaient être dus à leur manque de bravoure, mais plutôt à leur ardeur guerrière : ils ne devaient plus accepter la bataille rangée mais devaient à l'inverse s'organiser afin d'attaquer l'armée en plusieurs points en même temps, par petits groupes, pour contraindre César à diviser ses troupes et à intervenir sur plusieurs fronts à la fois. Durant l'hiver 53-52, l'attentisme ne pouvait plus être de mise⁵. Le chef gaulois utilisa alors une tactique bien rodée qui est celle de la guérilla. Vercingétorix prit le pouvoir chez les Arvernes et, se voulant le chef d'une coalition de toutes les tribus gauloises, il rappela les Rutènes à leur ancienne allégeance.

Les contingents rutènes rallièrent alors la grande armée de Vercingétorix, et l'on peut raisonnablement supposer que parmi les archers qui contribuèrent à la victoire de Gergovie, les Rutènes en composaient une bonne part. Après cette victoire, Rutènes et Cadurques furent dépêchés pour envahir la *Provincia* en direction de Nîmes⁶. Peut-on considérer qu'il s'agissait au moins en partie d'archers ?

À la suite de la défaite d'Alésia, César envoya chez les Rutènes, pendant l'hiver 52-51 a. C., une, puis deux légions commandées par Caius Caninius Rebilus. C'est la dernière fois que les Rutènes sont mentionnés par César dans la *Guerre des Gaules*. Nous ne les retrouvons pas cités lors de la dernière bataille en Gaule à *Uxellodunum* en 51 a.C., bien que l'archéologie et le récit d'Hirtius (Livre 8 du *Bellum Gallicum*) démontrent que les archers y étaient très présents⁷.

De toute évidence, César, lors de ses différentes campagnes en Gaule, fut frappé par la qualité militaire des Rutènes et peut-être par ce qui était leur spécificité tactique, c'est-à-dire le combat à distance, rendu possible grâce à leur armement, l'arc. C'est ainsi qu'en

49 a.C., avant la bataille d'Ilerda (Lérida aujourd'hui), il recruta des archers rutènes. À notre connaissance, il apparaît que c'est la seule mention écrite que nous possédons sur les Rutènes dans ces fonctions. César, nous venons de le voir, ne les mentionne pas explicitement dans le *Bellum Gallicum* comme étant des archers. Nous ne les voyons pas non plus apparaître dans les différents inventaires que dressent les auteurs anciens des auxiliaires des différentes armées romaines de la fin du I^{er} siècle a.C. et même au I^{er} siècle p.C.⁸

Mais revenons plus en détail sur le passage de la *Guerre Civile*. Au fur et à mesure des conflits qui se déroulèrent tout au long du I^{er} siècle a.C. et plus particulièrement à partir des guerres civiles, les archers prennent une part de plus en plus grande lors des batailles. Avant d'en arriver à celle qui mit un terme à la première guerre civile, Pharsale, César dut affronter les partisans de Pompée en Espagne. D'un côté, les forces pompéiennes disposaient, avec Afranius, de trois légions de vétérans pour défendre la Citérieure ; Pétréius possédait deux légions plus des auxiliaires pour assurer la défense de la Lusitanie ; enfin, Varron commandait deux légions pour garder l'Ultérieure. De son côté, César avait six légions plus ses auxiliaires, à savoir six mille fantassins et trois mille cavaliers. Le texte de César ajoute "et un nombre égal provenant de la Gaule pacifiée par lui : tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus brave dans toutes les cités avait été recruté individuellement"⁹. Ce que l'on nomme la bataille d'Ilerda n'est en fait qu'une série de manœuvres complexes, comportant des épisodes de véritables batailles mais avec des engagements aussi peu sanglants que possible. César appliqua une tactique jusqu'alors inédite : il voulait prouver à son ennemi qu'il ne pouvait faire aucun mouvement sous peine de destruction. La bataille d'Ilerda fut "une

5. César, *BG*, 8.1.

6. César, *BG*, 7.7.1.

7. Girault 2007, 259-283.

8. Alors que les archers crétois et ituréens présents dans la *Guerre des Gaules* et la *Guerre civile* formeront des corps d'auxiliaires (ailes et cohortes) d'archers de l'armée du Haut-Empire. Voir par exemple *CIL*, XVI, 26 ; XVI, 35 ; XVI, 42 ; XVI, 163 ; *AE*, 1987, 853. Cf. Dabrowa 1986, 221-231 et Wagner 1938, 126.

9. César, *BC*, 1.39.

véritable partie d'échecs, visant à mener l'ennemi à la reddition¹⁰. C'est dans ces circonstances qu'est décrit le rôle qu'ont joué les archers rutènes. Suivons le texte de César dans sa chronologie.

L'un des grands problèmes auxquels César fut confronté, lors de ce conflit, c'est l'approvisionnement de ses troupes. Coïncé entre le Segre et le Cinca, il se trouvait dans une région épuisée et ne pouvait pas franchir ces cours d'eau. En effet, une crue avait emporté les ponts et il se révéla impossible d'en reconstruire d'autres dans l'immédiat¹¹. Mais César fut accablé par bien pire, puisque l'un de ses convois qui devait ravitailler son armée fut attaqué par Afranius. C'est à ce moment précis que César indique que ce convoi était encadré notamment par des archers rutènes : "Afranius apprend qu'un grand convoi, qui faisait route vers César, était arrêté au bord de la rivière. Il y avait là des archers rutènes, des cavaliers gaulois avec beaucoup de chars et des quantités de bagages, suivant l'habitude gauloise"¹². Il y avait 6000 hommes provenant d'Italie et de Gaule¹³. Ce convoi était composé d'esclaves, d'affranchis, de jeunes nobles, fils de sénateurs, ou appartenant à l'ordre équestre, des délégations de différentes villes ainsi que des émissaires de César. Un groupe d'hommes assez hétérogène et hétéroclite. Nous pouvons raisonnablement envisager que les hommes en armes, cavaliers gaulois et archers rutènes, en composaient une bonne partie. Malheureusement pour César, ce convoi, duquel il espérait tant, se fit attaquer par les légions d'Afranius. Les forces ennemies étaient beaucoup plus importantes, cependant la cavalerie gauloise permit au reste du convoi d'aller se réfugier dans les montagnes non loin de là. Détail intéressant pour nous : les archers rutènes qui prirent part au combat furent 200 à périr (*Desiderati sunt eo die sagittarii circiter CC*). Nous pouvons remarquer l'accent spécifique mis sur les archers morts au combat : au-delà du nombre men-

tionné, qui peut toujours être discuté, il y a là une insistance significative sur l'importance des archers et la place qu'ils occupaient dans la tactique militaire utilisée par César.

Par la suite, juste avant la fin du conflit, César, dans la *Guerre Civile*, donne une information précieuse sur le dispositif tactique qu'il avait choisi pour son armée ainsi que sur la fonction et le rôle des archers, notamment des archers rutènes. Il écrit : " Les troupes de César formaient trois lignes ; mais la première était constituée par quatre cohortes de chacune des cinq légions, la ligne de soutien par trois et la troisième ligne par trois également, les éléments de chaque légion échelonnés en profondeur". Mais lisons ce qui suit : "les archers et les frondeurs étaient englobés dans la seconde ligne, la cavalerie couvrait les flancs"¹⁴. César choisit donc d'aligner son armée en *triplex acies*. En première ligne, il mit vingt cohortes, prises à raison de quatre dans chacune de ses cinq légions. En deuxième et troisième ligne, il disposa à chaque fois quinze cohortes, prises à raison de trois par légion. Et il disposa les archers et les frondeurs dans les intervalles entre les légionnaires,¹⁵ ce qui a également souvent échappé à la critique. Enfin, la cavalerie flanquait les ailes. Cette tactique, tendant à disséminer les archers parmi les fantassins, doit nous faire penser à la tactique utilisée par Vercingétorix à Alésia. Or dans les deux cas, des archers rutènes étaient présents. Sauf que dans le cas d'Alésia, Vercingétorix avait éparpillé ses archers entre les cavaliers. César, lui, préférera les intercaler dans les rangs de légionnaires.¹⁶ Le but de ces deux dispositifs était néanmoins le même : il s'agit dans les deux manœuvres de remédier à l'infériorité numérique soit de la cavalerie dans le cas de Vercingétorix, soit des légionnaires dans le cas de César. Cette tactique n'est donc pas, comme ont cru devoir le souligner certains auteurs, une tactique militaire typiquement romaine.

10. Le Bohec 2001, p. 339.

11. César, *BC*, 1.50.

12. César, *BC*, 1.51.

13. César, *BC*, 1.48.

14. César, *BC*, 1.83.

15. Brizzi 2004, p. 146.

16. César, *BG*, 7.80.

D'après Tite-Live, cette méthode avait été adoptée pour la première fois par les Romains pendant le siège de Capoue en 216 a.C. et, avec un succès surprenant, c'est le centurion Quintus Navius qui imagine cette nouvelle tactique¹⁷. À la bataille d'*Ilipa* (Espagne) en 206 a.C., Scipion employa sa cavalerie, pendant tout le cours de la bataille, mêlée à des fantassins légèrement armés, contre les cavaliers carthaginois d'Asdrubal et de Magon¹⁸. Cette tactique sera utilisée systématiquement par César. Or, les Germains, aux dires du proconsul, usaient de la même tactique : ils mettaient auprès de chaque cavalier un fantassin exercé à courir à côté des chevaux¹⁹. Mais je ne crois pas que l'un de ces peuples, Romains, Germains ou Gaulois, ait emprunté cette coutume à l'autre. Je pense qu'ils furent amenés à imaginer ce procédé par la nécessité dans laquelle ils se trouvaient quand, en face d'une cavalerie supérieure en nombre, ils étaient obligés d'augmenter la puissance de leur propre cavalerie ou de leur propre infanterie. La capacité de combattre à distance des archers devait rendre cette méthode plus efficace encore²⁰.

Les Rutènes ne semblent pas avoir été le seul peuple gaulois à avoir utilisé l'arc et en avoir fait une arme de prédilection. En effet, aux dires de César, les "archers sont nombreux en Gaule"²¹. Les archers gaulois sont présents dans la guerre des Gaules. Nous les voyons intervenir notamment au côté de Vercingétorix en 52 a.C. lors du siège d'Alésia. La description que César fait de ce siège est très précise. Il insiste sur les différentes étapes du combat. Cependant, s'il est vrai que des archers furent

présents lors du siège d'Alésia comme l'attestent les découvertes archéologiques, il est également certain que César n'en parle que très peu. À la lecture du *Bellum Gallicum*, la cavalerie apparaît des deux côtés comme l'instrument décisif. Nous n'avons pu relever que trois mentions faites de la présence d'archers lors du siège d'Alésia. César les indique du côté des Gaulois. Lors du premier assaut donné par Vercingétorix, César écrit que les "Gaulois avaient disséminé des archers dans les rangs de leur cavalerie"²². Il ajoute que la cavalerie germane chargea l'ennemi et le dispersa : "les cavaliers (gaulois) ayant été mis en fuite, les archers furent enveloppés et massacrés"²³. Le lendemain matin, aux dires du proconsul, les Gaulois revinrent à la charge : "les Gaulois poussent une clameur soudaine, pour avertir les assiégés de leur approche, et ils se mettent en mesure de jeter leurs claies, de bousculer, en se servant de la fronde, de l'arc, en lançant des pierres, les défenseurs du retranchement"²⁴. Ces trois passages montrent comment les archers gaulois intervenaient pour harceler les Romains, préparant le terrain pour la cavalerie. Mais César réagit en précisant que ces derniers finissent par reculer face à la cavalerie germane envoyée sur eux. Cela montre le point faible des archers : ils sont parfaits dans le combat à distance mais ne peuvent résister au combat rapproché, car tout d'abord leur armement ne s'y prête pas et, ensuite, ils ne bénéficient pas de l'entraînement du légionnaire au combat corps à corps²⁵.

17. Tite-Live 26.4.

18. Polybe 11.21-24.

19. César, *BG*, 1.48.

20. Darkó 1935, 456-457 ; nous préparons un article sur ce sujet. S'il est vrai que les Romains, les Gaulois et les Germains ont utilisé cette tactique pour renforcer leur cavalerie, c'est Xénophon dans son *Hipparchique* qui en parle le premier.

21. César, *BG*, 7.31 : *sagittariosque omnes, quorum erat permagnus numerus in Gallia* (Vercingétorix "ordonne qu'on recrute et qu'on lui envoie tous les archers, qui étaient nombreux en Gaule").

22. César, *BG*, 7.80.3. Trad. L.-A. Constans. *Galli inter equites raros, sagittarios...*

23. César, *BG*, 7.80.7. *Quibus in fugam coniectis sagittarii circumuenti interfectique sunt.*

24. César, *BG*, 7.81.2. *Subito clamore sublato, qua significatione qui in oppido obsidebantur de suo aduentu cognoscere possent, crates proicere, fundi, sagittis, lapidibus nostros de vallo proturbare.*

25. Le Bohec 1998, 115-116.

Strabon confirme les propos de César en écrivant que “certains d’entre eux pratiquent l’arc et la fronde”²⁶. Pline dans son *Histoire Naturelle* donne une autre précision en disant que “les Gaulois, à la chasse, enduisent leurs flèches d’ellébore, taillent autour de la blessure et affirment que la chair est plus tendre”²⁷. D’autres tribus gauloises avaient aussi comme arme traditionnelle l’arc : les Éburons, dont le nom dérive du gaulois *eburos*, l’if. Étymologiquement donc les Éburons, comme les *Eburouices*, sont “ceux qui vainquent par l’if”. Or, l’if était un bois utilisé dans la confection d’arcs. Il en va de même pour les *Lemouices*, “ceux qui vainquent par l’orme”²⁸. Il ne s’agit que de quelques exemples mais, nous semble-t-il, significatifs²⁹. L’arc était donc utilisé par les Gaulois autant comme arme de chasse que comme arme de guerre. Nous ne pouvons pas suivre ici Constans qui s’appuie sur C. Jullian en affirmant que “l’arc était resté en usage chez les Gaulois comme arme de chasse plutôt que comme arme de guerre” ; tel n’est pas le cas, au vu de ce que nous venons de dire et au vu des nombreuses découvertes, notamment de pointes de flèche sur les lieux de bataille (Alésia, *Uxellodunum*)³⁰.

Dans le cas des archers rutènes, il est évident que César ne recrutait dans son armée que des troupes d’élite. Nous pouvons penser que les archers rutènes avaient acquis en Gaule une réputation que l’on peut comparer à celle des archers crétois ou ituréens pour l’Orient. Rappelons que dans la *Guerre des Gaules*

il ne cite qu’une seule fois une ethnie d’archers, les Crétois³¹.

Quoi qu’il en soit, les archers rutènes jouèrent un rôle, semble-t-il, décisif, dans la tactique conduite à la fois par César et Vercingétorix. Après la bataille d’Alésia ou celle d’*Ilerda* nous ne retrouvons plus d’archers rutènes mentionnés dans les textes. Je serai plus prudent qu’Albenque qui pense voir, parmi les assiégeants d’*Uxellodunum*, la présence d’archers rutènes ; il écrit : “durant ce siège mémorable, les Rutènes n’ont pas remué. Je me demande même, en lisant le récit de Hirtius qui signale le rôle joué par les archers de César, s’ils n’avaient pas déjà fourni au proconsul quelques-uns de ces fantassins dont il avait pu apprécier la valeur”. Disons que rien ne l’affirme mais rien non plus ne l’infirme. Ce qui est certain, c’est que les Rutènes ne suivirent pas Lucterios dans son entreprise désespérée.

Mais revenons un instant sur Albenque et sur le développement qu’il consacre aux archers rutènes dans son ouvrage, aux pages 91-95, il soutient que

31. César, *BG*, 2.7.1. Durant la conquête de la Gaule, César enrôla des auxiliaires au sein de son armée. En 57 a.C., il possédait, dans sa campagne au pays des Rèmes, des archers crétois. Il les recruta hâtivement durant la guerre d’Alexandrie (Pseudo-César, *Bellum Alexandrinum*, 1.1). Les sources textuelles permettent de définir les origines et les conditions de recrutement des archers auxiliaires de l’armée romaine à la fin de la République romaine. Il ressort de l’analyse des textes que deux peuples en particulier sont recrutés pour servir d’archers : les Crétois et les Ituréens. Pompée, par exemple, pouvait compter dans ses rangs sur la présence d’archers crétois (César, *BC*, 3.4.3 ; Appien, *Guerres civiles*, 2.49). Au siège de *Dyrrachium*, l’on dénombre également des Crétois (Lucain 6.214-217). Il ne s’agit ici que de quelques exemples que nous pourrions multiplier. Ce que nous pouvons constater est que la renommée des archers crétois fut telle qu’ils participèrent à presque tous les conflits, de la mort d’Alexandre à celle de César : Launey 1987, 274-275 et Saddington 1982, 6-8. Les Ituréens, eux, étaient un peuple transjordanien qui fut soumis par Pompée en 63 a.C. Ils comptaient, avec les Crétois, parmi les meilleurs archers de leur temps. Afin de n’en pas douter, il suffit de constater le nombre de fois où ils sont cités dans les textes (par exemple, Pseudo-César, *Bellum Africum*, 20.1 ; Virgile, *Géorgiques*, 2.448, Lucain 7.226-230 et 509-516, ainsi que Plutarque, *Sertorius*, 12). Ils ont été engagés pour la première fois lors des guerres civiles entre César et Pompée.

26. Strabon 4.4.3.

27. Pline, *NH*, 25.25.

28. Delamarre 2003, 159 et 199.

29. Reinach 1909, 56-66.

30. Constans, L.-A., *César, Guerre des Gaules*, Paris, Les Belles-Lettres, 1995, p. 232, n. 1.0. Jullian 1920, 286.

les Rutènes ont été “réputés comme d’excellents tireurs d’arc”³². Pour démontrer cette affirmation Albenque utilise plusieurs sources qui peuvent après réflexion susciter le doute.

Le premier argument donné par Albenque est la découverte de pointes de flèche préhistoriques de formes variées, précise-t-il, par centaines dans les dolmens, les grottes sépulcrales et les *tumuli* ! Malheureusement, il ne précise pas dans quel matériau ont été fabriquées ces armatures de flèches ; d’après les indications qu’il donne, nous pouvons penser qu’il s’agit de pointes de flèche en silex ou en bronze. Or, à l’époque qui nous intéresse ici, du I^{er} a.C. au I^{er} p.C., dans les découvertes archéologiques faites à Gergovie, à Alésia et au Puy d’Issolud (*Uxellodunum*), les pointes de flèche trouvées sont toutes en fer et à douille. En Espagne, à l’époque de la première guerre civile, à *Osuna* par exemple, les pointes de flèche découvertes sont elles aussi en fer, soit à douille soit à soie³³. De plus, comment, pour justifier le fait qu’à l’époque de César les Rutènes étaient reconnus comme de redoutables archers, Albenque peut-il utiliser des sources datant “de l’époque préhistorique” ? Pour renforcer son argument, il précise que certaines de ces pointes de flèche ont été retrouvées dans “des ossements humains, ce qui révèle l’adresse des guerriers qui les ont utilisées”. Mais est-ce qu’une flèche n’est pas faite pour être dans la chair d’un animal ou d’un être humain ? C’est son but ultime. Cela prouve simplement qu’il a été impossible de l’extraire. Mais en aucun cas ce n’est la preuve de l’habileté des archers.

Albenque poursuit sa démonstration en indiquant la découverte d’un doigtier d’archer en bronze dans un tumulus de la région de Saint-Rome de Tarn. Il n’indique ni la forme de l’objet ni sa datation et ne fournit aucune indication sur le contexte archéologique. Quant à la note en bas de page elle précise que c’est “A. Bonnefis qui [lui] a

donné le renseignement”. Il est presque impossible d’en vérifier l’authenticité.

Enfin, l’un des derniers arguments tendrait à montrer qu’après la conquête romaine, les Rutènes continuaient à se servir de “leur arme traditionnelle”. Albenque poursuit : “des pointes de flèche en métal ont été rencontrées dans quelques gisements notamment à la villa de Mas-Marcou près de Rodez”. Est-ce un argument valable pour dire que les Rutènes pacifiés utilisaient toujours l’arc pour la chasse parce que c’était leur arme traditionnelle, arme qui avait fait leur réputation sur les champs de bataille ? Nous ne le croyons pas. Prenons un seul exemple ; lors des fouilles effectuées à la villa de Montmaurin en Haute-Garonne, cinq pointes de flèche en fer d’une très bonne facture ont pu être découvertes. Tous les hommes ont utilisé l’arc pour la chasse. Il ne s’agit que d’un exemple, nous pourrions en citer bien d’autres. Il n’est donc pas rare de rencontrer des pointes de flèche dans les fouilles de villa gallo-romaine.³⁴ Mais je crois que la note faisant référence à cette découverte est encore plus significative d’un *parti pris aveyronnais* – si l’on nous permet cette expression – tendant à démontrer la supériorité, l’originalité et la spécificité des Rutènes en matière de tir à l’arc et peut-être militaire. Tout ce qui concerne l’archerie dans la région est donc bon à prendre pour le démontrer, au risque de ne respecter aucune chronologie, ni même aucune cohérence historique. Dans cette note, il parle de la référence concernant les découvertes faites à la villa romaine de Mas-Marcou et ajoute : “une pointe de flèche en fer a été trouvée dans le cimetière de Navas datant de l’époque wisigothique”. On en conviendra, nous sommes loin des Rutènes qui ont combattu auprès de César en Espagne. A. Albenque dans son ouvrage – remarquable à n’en pas douter –, tombant dans le piège des documents contradictoires et imprécis, a laissé passer des erreurs de jugement et d’interprétation. Il n’a pas su se défaire complètement d’une certaine partialité en faveur d’un peuple soumis à l’autorité de Rome.

32. Albenque 1948, p. 93.

33. Renoux 2006, 96-118.

34. Renoux, *ibidem*.

César est bien le seul auteur à mentionner les Rutènes comme un peuple gaulois ayant servi en tant qu'archers au sein de l'armée romaine, même si nous savons que les Gaulois composaient une grande partie de la cavalerie de César, que certains de ces peuples formèrent par la suite des cohortes d'auxiliaires comme par exemple les Nerviens et que c'est aussi avec des contingents gaulois que César créa la légion de l'Alouette (*Alaudae*).

Les Rutènes apparaissent donc comme archers uniquement dans la guerre civile en Espagne. Il n'est pas question pour nous de remettre en cause les dires de César mais nous devons nous interroger davantage sur le fait que le proconsul fasse mention de l'origine des archers enrôlés dans son armée. Il ne fait aucun doute que César avait reconnu la qualité militaire de ce peuple.

La conquête césarienne de la Gaule signa l'entrée dans la clientèle de Rome de l'aristocratie rutène. Elle leur garantissait leurs privilèges politiques et sociaux. Leur territoire ne souffrit d'aucune autre amputation. Les chefs rutènes bénéficièrent des faveurs du vainqueur. Des éléments de la population s'engagèrent dans l'armée romaine, comme cela a été le cas, nous venons de le voir, au moment de la bataille de Lérida. À partir de 52-51 a.C., les Rutènes vécurent comme des Gallo-Romains. De leur ancienne spécificité guerrière aucune autre source ne fera mention. Cependant, par la suite, au début du I^{er} siècle de notre ère, la représentation de l'archer sera utilisée dans la céramique sigillée de La Graufesenque ainsi que de Montans. Plusieurs motifs décoratifs représentent un archer agenouillé (généflexe) tenant un arc dans sa main gauche et la flèche, prête à être tirée, de la droite. Il est figuré, soit avec le genou en partie caché par la branche inférieure de l'arc, soit derrière l'arc. Nous pouvons distinguer sur certains un brassard sur l'avant du bras droit. Dans certains cas l'archer se trouve dans un médaillon ainsi que l'animal chassé. Ce dernier est dans la grande majorité des cas un cerf, mais nous pouvons rencontrer aussi plus rarement un sanglier, un lièvre ou des oiseaux. L'archer peut être aussi

accompagné de son chien. La chasse est flabellée ou arboréidée quand le chasseur est séparé de la bête chassée par une végétation en forme d'éventail ou par un arboréide.

Certains commentateurs ont pu voir dans ces motifs une figure typiquement indigène, faisant référence à une ancienne tradition remontant à la conquête de la Gaule. Leur argumentation s'appuyait sur le passage de César. Il n'est pas question pour nous d'entrer dans un débat qui essaierait de définir l'exacte nature et l'origine de cet archer. Nous nous contenterons de souligner la similitude entre le texte de César et le motif de la sigillée de La Graufesenque se situant en pays rutène. Notons qu'à notre connaissance, ce motif n'est pas utilisé dans la première sigillée italique, arétine et apparentée ; or, les potiers rutènes s'inspiraient très souvent de ces décors, ce qui ne semble pas être le cas ici. En tout état de cause, il est fort probable que nous ayons affaire à un thème classique, très certainement gréco-romain, qui a pu être adapté et adopté par les potiers gaulois et qui pouvait trouver un écho favorable dans la population indigène rutène.

Bibliographie

Albenque, A. (1948) : *Les Rutènes. Études d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines*, Rodez, rééd. Millau, 1996.

Brizzi, G. (2004) : *Le guerrier de l'Antiquité classique*, Monaco.

Dabrowa, E. (1986) : "Cohortes Ituraeorum", *ZPE*, 63, 221-231.

Darkó, E. (1935) : "Influences touraniennes sur l'évolution de l'art militaire des Grecs, des Romains et des Byzantins", *Byzantion*, X, 443-469.

Delamarre, X. (2003) : *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, 2^e éd.

Girault, J.-P. (2007) : "Recherches à la fontaine de Loulié, Saint-Denis-les-Martel (46). Nouveaux éléments sur la bataille d'Uxellodunum", in : *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*, Actes du XXVIII^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004, *Aquitania*, Supplément 14, 259-283.

Goudineau, Ch. (1998) : *Regard sur la Gaule*, Paris.

Jullian, C. (1920) : *Histoire de la Gaule*, I, Paris, Hachette (2^e édition).

Launey, M. (1987) : *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris.

Le Bohec, Y. (1998) : *L'armée romaine*, Paris.

Le Bohec, Y. (2001) : *César, chef de guerre*, Monaco.

Reinach, M.-J. (1909) : "La flèche en Gaule", *L'Anthropologie*, XX, 1909, 51-80 et 189-206.

Renoux, G. (2006) : *Les Archers de César. Recherches historiques, archéologiques et paléométallurgiques sur les archers dans l'armée romaine et leur armement du 1^{er} s. av. J.-C. au 1^{er} s. ap. J.-C. De César à Trajan*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Antiquité, Université de Toulouse II-Le Mirail, texte dactylographié, 3 vol.

Saddington, D.B. (1982) : *The development of the Roman auxiliary forces from Caesar to Vespasian (49 B.C – A.D. 79)*, University of Zimbabwe.

Wagner, W. (1938) : *Die Dislokation der römischen Auxiliarformationen in den Provinzen Noricum, Pannonien, Moesien und Dakien von Augustus bis Gallienus*, Berlin.